

Compte rendu réunion de quartier Courlay-Le Fourchaud du 16 février 2017

Réunion en présence de Madame F. Aucouturier, de Mrs C. Baudin, P. Becker et A. Priet

Voirie et circulation :

A réaliser : la pose d'un panneau indicateur « Centre ville » au giratoire av. De Gaulle - rue des Chataigniers.

Implantation de panneaux « Cédez le passage » rue des Chataigniers au droit de la rue de la Seigneurie : P. Becker va organiser une réunion sur place avec les riverains intéressés.

La conformité du ralentisseur « Borderie » doit de nouveau être examinée par les ST.
P. Becker organisera une réunion sur place.

La chaussée des chemins des Glycines, de la Borderie et rue des Noisetiers est à intégrer dans le programme d'entretien courant. A défaut d'une réfection complète, il y a des trous à boucher !

Chemin de la Borderie : pose d'un miroir à la sortie sur la rue des Jasmins et un panneau « cédez le passage » côté av. de Verdun pour les cyclistes. Terrain à nettoyer : mise en demeure à faire.

Rue des Thuyas : les travaux rue des Acacias étant en voie d'achèvement, renforcer la signalétique du sens unique à l'entrée de la rue (pose d'un deuxième panneau), côté rue des Acacias.
A étudier la faisabilité à terme d'un double sens vélo afin de faciliter l'accès et le départ de la salle omnisports.

Nouvelles demandes

Demande d'un dispositif (ralentisseur, panneau « cédez le passage »...) au croisement de la rue des Eglantiers et de l'av. de la Ganipote : à valider par la municipalité.

Demande d'aménagement de l'av. de la Source : absence de trottoirs, vitesse... : réflexion en cours avec les eaux pluviales, les trottoirs...

Ecoulements des eaux pluviales :

- chemin des ajoncs : reprise des eaux pluviales en cours ;
- rue des Genêts : après hydro-curage, il est apparu la nécessité d'une réparation de la canalisation.

Faire nettoyer les abords des containers à verre. Pendant la saison, il serait judicieux d'implanter des poubelles collectives, par exemple près du château d'eau où se trouve un parking de camping-car.

Faire passer la balayeuse dans l'intégralité de la rue Camille André.

Des plantations sont prévues av. De Gaulle le long du nouveau lotissement

Exposé de Sandrine Proust sur le plan « zéro-phyto » qui interdit l'usage de pesticides. Cette interdiction s'applique aux particuliers au 1^{er} janvier 2019. Pourquoi attendre et ne pas accompagner dès maintenant la démarche de la municipalité ?

Repas des quartiers prévu le 1^{er} juillet dans le cadre du forum de l'environnement : possibilité de se fournir auprès du marché bio.

Vos délégués : Alain Carré (carremail@free.fr) et Alain Dubost (alaindubost9517@gmail.com)